

Matthieu 5,38-42

Voici un bref extrait du sermon sur la montagne. Il mérite qu'on s'y arrête. Quand il cite la maxime « œil pour œil, dent pour dent », Jésus ne rappelle pas un article de la loi, il fait simplement allusion à ce que pensent spontanément beaucoup de gens. Quelqu'un a commis un crime, il doit payer en fonction du mal qu'il a fait. C'est la base de nombreuses lois : tel délit mérite tant de mois ou années de prison...

Devant cette loi non écrite mais considérée comme évidente, Jésus s'affirme : « **Moi, je vous dis** : si quelqu'un... ». Cela peut étonner, il est habituellement discret quant à son identité. Il pourrait plus simplement dire : « si quelqu'un te gifle... si quelqu'un te... ». Il fait preuve ici d'autorité parce qu'il veut imprimer dans les consciences une nouvelle façon de penser. Il est venu changer les cœurs, c'est sa mission.

Cela permet de comprendre pourquoi il passe du « vous » au « tu », du « vous avez appris... » au « si quelqu'un te gifle... » ; il s'adresse à la conscience de chacun. Il ne suffit pas d'observer des lois scrupuleusement de manière raide mais avec souplesse et le cœur solidaire. On peut être irréprochable parce qu'on ne fait rien qui aille à leur rencontre tout en ayant un cœur de pierre. Il revient à chacun de se laisser transformer par la parole de Jésus et la rendre efficace en communiant à son amour : « Moi, je vous dis... ».

Il n'est pas question pour lui de changer les lois mais les cœurs. Les lois ont toujours un aspect coercitif. La souplesse n'est pas l'adjectif qui leur convient ! Il appartient à chacun de rester libre face à elles. Libre non pas de les ignorer, de s'en moquer, ou encore de faire ce qu'on a envie, espérant bénéficier d'un « pas vu, pas pris, pas coupable » quand on a commis un délit... Mais libre parce que un souci de solidarité, et pourquoi pas d'amour inonde le cœur... On ne se soumet pas à la loi par obéissance servile mais parce qu'on reconnaît que la société a besoin d'elle pour tenir. Jésus sait que certaines lois sont bonnes et d'autres moins, il peut même en être des mauvaises. Si l'observance d'une loi met dans une situation contraire à l'amour, nul ne peut s'y soumettre. Quand elle est mauvaise, il importe que l'amour qui anime le citoyen l'éclaire sur la décision qu'il doit prendre. Aujourd'hui, chez nous, il est de beaux exemples donnés par des défenseurs des migrants...

Se laisser recréer par la parole de Jésus, c'est prendre le chemin qu'il a parcouru. Il a été confronté à l'injustice. Il a été accusé de « supprimer la loi, alors qu'il était venu « l'accomplir », lui donner une âme. Pour cela, Il a été giflé, traîné au tribunal, réquisitionné pour parcourir le chemin du calvaire, privé de sa tunique... On a voulu prendre sa vie, il l'a donnée... On a voulu qu'il disparaisse, il a répondu aux visages remplis de haine en leur faisant face avec amour ...

Voilà de quoi méditer, contempler... Que notre méditation et notre contemplation changent nos cœurs de pierre et nous dynamisent pour témoigner de l'amour créateur au milieu du monde quadrillé par de multiples lois. Ceux qui ont du cœur comprendront aisément, ceux qui ont le cœur dur se laisseront peut-être adoucir... « Heureux les doux, ils auront la terre en héritage »...

André Dubled